

# *Règlement des tournois 2026*

## Table des matières

<b>1. Règles générales</b> .....	5
<b>1.1 Champ d'application</b> .....	5
<b>1.2 Notion de tournoi</b> .....	5
<b>1.3 Tournois officiels</b> .....	5
<b>1.4 Obligation de licence</b> .....	5
<b>1.5 Tournois non-officiels</b> .....	5
<b>1.6 Obligation de suivre ce Règlement</b> .....	5
<b>1.7 Plateforme informatique</b> .....	6
<b>1.8 Règles du jeu</b> .....	6
<b>2. Types de tournois : niveau, classes d'âge et catégories</b> .....	6
<b>2.1 Niveau</b> .....	6
<b>2.2 Restriction de participation selon le nombre de points au classement</b> .....	6
<b>2.3 Classes d'âge</b> .....	7
<b>2.4 Catégories de tournois par classe d'âge</b> .....	8
<b>2.5 Durée</b> .....	8
<b>2.6 Temps de repos minimum entre 2 matches</b> .....	8
<b>2.7 Nombre de matches minimum et maximum par paire</b> .....	9
<b>3. Format de jeu et formule sportive</b> .....	9
<b>3.1 Format de jeu</b> .....	9
<b>3.2 Formule sportive</b> .....	11
<b>3.3 Détail des formules sportives par niveau de tournoi</b> .....	11
<b>3.3.1 P20 Junior / P20 : Groupes (+ Matches de classement)</b> .....	11
<b>3.3.2 P50 / P100 / P200 : tableau ou tableau avec qualifications</b> .....	13
<b>3.3.3 P300 : Tableau avec qualifications</b> .....	16
<b>3.3.4 P500 / P1000 : Tableau</b> .....	17
<b>3.4 Récapitulatif des types de tournois</b> .....	18
<b>4. Processus d'organisation d'un tournoi</b> .....	19
<b>4.1 Principe</b> .....	19
<b>4.2 Conditions d'obtention de l'autorisation d'organiser un tournoi officiel</b> .....	19
<b>4.3 Marche à suivre pour le Club organisateur</b> .....	20
<b>4.4 Dates et délais</b> .....	21
<b>4.5 Saisie et annonce des résultats</b> .....	21
<b>5. Inscription des joueurs.euses et sélection des paires</b> .....	21

5.1	Conditions de base d'inscription .....	21
5.2	Montant.....	21
5.3	Ouverture des inscriptions .....	21
5.4	Fermeture des inscriptions .....	22
5.5	Nombre de paires participant à un tournoi, minimum et maximum.....	22
5.6	Obligation des participants de disputer tous les matches .....	22
5.7	Restriction de participation .....	22
5.8	Droit de participation, surnombre et nombre insuffisant d'inscriptions.....	23
5.9	Têtes de série .....	23
5.10	Désistement et modification des paires.....	24
5.10.1	Désistement avant la date limite d'inscription .....	24
5.10.2	Désistement après la date limite d'inscription et avant la parution du tableau .....	24
5.10.3	Désistement après la publication du tableau .....	25
5.10.4	Modification éventuelle des têtes de série .....	27
5.10.5	Précisions supplémentaires.....	28
5.11	Wild Cards (WC) .....	28
6.	Organisation et déroulement du tournoi .....	28
6.1	Responsable du tournoi .....	28
6.2	Installations .....	29
6.3	Balles .....	29
6.4	Echauffement .....	29
6.5	Coaching .....	29
6.6	Arbitre .....	30
6.7	Présence d'une équipe, retards.....	30
6.8	Conditions météorologiques .....	30
6.9	Comportement des joueurs.euses et des personnes d'accompagnement.....	30
6.10	Engagement d'une partie, abandon en cours de partie (W.O.) .....	31
6.11	Plaintes éventuelles .....	31
6.12	Recours en cas de litige.....	31
6.13	Prize money / Prix.....	32
7.	Nombre de points et classement / ranking.....	32
7.1	Principes généraux .....	32
7.2	Tournois de catégorie Juniors.....	33
7.3	Tournois de catégorie 35+ et 45+ .....	33

7.4	Tournois de catégorie Actif.....	33
7.5	Amendes/Sanctions éventuelles.....	34
7.6	Attribution des points par niveau de tournoi.....	34

---

## 1. Règles générales

### 1.1 Champ d'application

Le présent règlement s'applique à tous les tournois organisés à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026 par Swiss Tennis Padel ainsi que par ses membres, ou qui relèvent de l'autorité disciplinaire de Swiss Tennis.

### 1.2 Notion de tournoi

Est considérée comme tournoi toute compétition qui se dispute selon les règles de jeu applicables du document « Règles du jeu » de Swiss Tennis Padel, et qui est basée sur les prescriptions particulières du présent règlement.

### 1.3 Tournois officiels

Sont considérés comme officiels les tournois autorisés par Swiss Tennis Padel et organisés par les clubs affiliés à Swiss Tennis Padel. Tous les autres tournois sont considérés comme des tournois non officiels.

Pour le classement des joueurs.euses, seuls les résultats des tournois officiels sont pris en considération.

### 1.4 Obligation de licence

Ne peuvent participer aux tournois officiels de Swiss Tennis Padel que les joueurs.euses qui disposent, au premier jour du tournoi, d'une licence active auprès de Swiss Tennis Padel, sans distinction de nationalité, et âgés de 8 ans révolus.

Les joueurs.euses contre lesquels.elles une suspension exécutoire a été prononcée ne peuvent participer à aucun tournoi pendant la durée de la sanction.

### 1.5 Tournois non-officiels

Les clubs peuvent en outre organiser des tournois non-officiels où des joueurs.euses non licencié.e.s à Swiss Tennis Padel peuvent s'inscrire et participer. Le règlement de ce genre de tournois est du ressort exclusif du club organisateur, la recommandation de Swiss Tennis Padel étant de le faire dans le respect des valeurs transmises dans le document « [Esprit Padel](#) » de Swiss Tennis Padel.

Dans la suite de ce document, la notion de « tournoi » fera toujours référence à « tournoi officiel ».

### 1.6 Obligation de suivre ce Règlement

Les tournois sont organisés selon ce règlement de Swiss Tennis Padel. Un club qui souscrit à l'organisation d'un tournoi accepte le règlement de Swiss Tennis Padel et doit s'y conformer. Le non-respect du règlement par le club organisateur peut entraîner l'interdiction de tournois futurs. Swiss Tennis se réserve le droit d'appliquer d'autres sanctions conformément à ses statuts et règlements.

Si un club rencontre une difficulté particulière dans l'organisation de son tournoi, il doit en référer le plus vite possible à Swiss Tennis Padel.

### **1.7 Plateforme informatique**

Les clubs organisateurs de tournois et les joueurs.euses y participant, devront utiliser la plateforme informatique Tournament Software (« Tournament Software ») accessible sous le lien suivant <https://swisstennis-padel.tournamentsoftware.com/>.

### **1.8 Règles du jeu**

Les tournois se disputent selon les règles du jeu applicables du document « [Règles du jeu](#) » de Swiss Tennis Padel.

## **2. Types de tournois : niveau, classes d'âge et catégories**

### **2.1 Niveau**

Il existe 7 niveaux de tournois (P20 / P50 / P100 / P200 / P300 / P500 / P1000) qui se différencient en fonction des points distribués (cf. document [Attribution des points Tournois 2026](#)).

Il est recommandé aux joueurs.euses de s'inscrire aux tournois d'un niveau qui leur correspond.

Selon [l'échelle de niveaux](#) disponible sur le site internet de Swiss Tennis Padel, voici les recommandations de participation :

- P20 => tournois recommandés pour les joueurs.euses de niveau 4
- P50 => tournois recommandés pour les joueurs.euses de niveau 5
- P100 => tournois recommandés pour les joueurs.euses de niveau 5-6
- P200 => tournois recommandés pour les joueurs.euses de niveau 6-7
- P300 => tournois recommandés pour les joueurs.euses de niveau 6-8
- P500 => tournois recommandés pour les joueurs.euses de niveau 7-9
- P1000 => tournois recommandés pour les joueurs.euses de niveau 8-10

### **2.2 Restriction de participation selon le nombre de points au classement**

À partir du début de la nouvelle période de validité de la licence, à savoir dès le 1<sup>er</sup> Avril 2026, l'accès à certaines catégories de tournois est limité pour les joueurs disposant d'un classement élevé, dans le but de garantir des tableaux aussi homogènes que possible.

- Les joueurs.euses possédant 2500 points ou plus ne sont autorisé.e.s qu'à jouer des tournois égaux ou supérieurs à la catégorie P500.
- Les joueurs.euses possédant 1000 points ou plus ne sont autorisé.e.s qu'à jouer des tournois égaux ou supérieurs à la catégorie P300.
- Les joueurs.euses possédant 500 points ou plus\* ne sont autorisé.e.s qu'à jouer des tournois égaux ou supérieurs à la catégorie P200.
- Les joueurs.euses possédant 100 points ou plus ne sont autorisé.e.s qu'à jouer des tournois égaux ou supérieurs à la catégorie P100.

- Les joueurs.euses possédant 50 points ou plus ne sont autorisé.e.s qu'à jouer des tournois égaux ou supérieurs à la catégorie P50.
- Les joueurs.euses possédant moins de 50 points sont autorisé.e.s à jouer toutes les catégories de tournois

\* Pour les tournois P100 Ladies, qui représentent le plus haut niveau de la catégorie Dames, toutes les joueuses sont autorisées à s'inscrire, indépendamment de leur nombre de points au classement.

### 2.3 Classes d'âge

Un tournoi peut inclure des épreuves pour une ou plusieurs des classes d'âge suivantes :

- Junior (au maximum 18 ans durant l'année civile)
  - o U12 (au maximum 12 ans durant l'année civile)
  - o U14 (au maximum 14 ans durant l'année civile)
  - o U16 (au maximum 16 ans durant l'année civile)
  - o U18 (au maximum 18 ans durant l'année civile)
- Actif (pas de limitation d'âge)
- 35+ (au minimum 35 ans durant l'année civile)
- 45+ (au minimum 45 ans durant l'année civile)

Pour les différentes catégories, c'est l'âge au 31 décembre de l'année civile en cours qui est déterminant.

Pour être autorisé à s'inscrire à un tournoi officiel, il faut répondre à la classe d'âge de l'épreuve. Dès l'âge de 12 ans, un joueur Junior pourra aussi s'inscrire à un tournoi Actif s'il le souhaite (cf. Art. 2.3) ; les adultes, eux, ne sont en revanche pas autorisés à s'inscrire aux tournois de la catégorie Junior.

Pour l'ensemble des classes d'âge, il existe plusieurs types de tournois:

- Double dames (2 dames par paire)
- Double mixte (1 dame et 1 monsieur par paire)
- Double messieurs (2 messieurs par paire)
- Double open (paires ouvertes)

Les dames sont autorisées à participer aux épreuves de Double open. Dans ce cas de figure, l'épreuve pourra comporter des paires « ouvertes » composées soit :

- de deux joueuses,
- d'une joueuse et d'un joueur ou
- de deux joueurs.

**Choix et annonce de l'organisateur.** C'est à l'organisateur du tournoi de choisir le type de tournoi qu'il souhaite organiser (en collaboration avec Swiss Tennis Padel pour les tournois de niveaux P500 / P1000), et de l'annoncer via la plateforme informatique Tournament Software.

## 2.4 Catégories de tournois par classe d'âge

### Junior

Pour la classe d'âge Junior (U12, U14, U16 ou U18), il n'existe qu'un seul niveau de tournois : P20.

### Actif

Pour la classe d'âge Actif, il existe plusieurs niveaux de tournois :

- Double dames : P20 / P50 / P100
- Double mixte : P20 / P50 / P100
- Double messieurs : P20 / P50 / P100
- Double open : P20 / P50 / P100 / P200 / P300 / P500 / P1000

### 35+

Pour la classe d'âge 35+, il existe plusieurs niveaux de tournois : P20 / P50 / P100.

### 45+

Pour la classe d'âge 45+, il existe plusieurs niveaux de tournois : P20 / P50.

## 2.5 Durée

Dans la mesure du possible, les tournois devraient se dérouler sur :

- P20 : 1 jour
- P50 / P100 / P200 : 1 ou 2 jours
- P300 : 2 jours (1 jour de qualifications + 1 jour de tableau principal)
- P500 / P1000 : 2 jours (tableau principal)

Les matches de classement du tournoi doivent être terminés dans les mêmes délais que les épreuves principales.

Pour les tournois se déroulant sur 2 jours, il faudra veiller à programmer sur le même jour les matches de classement d'une équipe ayant été éliminée.

## 2.6 Temps de repos minimum entre 2 matches

- Tournoi sous forme de groupes (cf. Art. 3.3.) : en principe minimum 15 minutes
- Tournoi sous forme de tableau (cf. Art. 3.3.) : en principe minimum 45 minutes

En cas d'accord entre toutes les parties (organisateur du tournoi, joueurs.euses), le temps de repos peut être soit allongé afin de garantir l'intégrité physique des joueurs.euses (notamment dans le cas de longues parties), soit raccourci afin de libérer les joueurs.euses plus rapidement si tel est leur souhait.

## 2.7 Nombre de matches minimum et maximum par paire

**Minimum.** Dans la mesure du possible, la recommandation de Swiss Tennis Padel est d'assurer :

- P20 / P50 / P100 : au minimum 3 matches par paire
- P200 / P300 / P500 / P1000 : au minimum 2 matches par paire

**Maximum.** Dans la mesure du possible, la recommandation de Swiss Tennis Padel est de limiter le nombre de parties à :

- P20 / P50 / P100 / P200 : au maximum 4 matches par paire par jour
- P300 / P500 / P1000 : au maximum 3 matches par paire par jour

## 3. Format de jeu et formule sportive

### 3.1 Format de jeu

Pour l'ensemble des formats de jeu, l'organisateur du tournoi peut choisir entre

- le « Golden point » (« no-ad »), à savoir qu'à 40 / 40, le point suivant détermine le gain du jeu.
- le « Star point ». Après la 1<sup>ère</sup> égalité à 40/40, le jeu passe par Avantage 1 puis Avantage 2 ; la perte de l'un ou l'autre ramène le score à l'égalité suivante. Si le score atteint la 3<sup>ème</sup> égalité, un "point décisif Star" est joué. L'équipe qui reçoit choisit le côté du service et ne peut pas changer de position. Le vainqueur du "Star Point" remporte le jeu.

Lors d'un double Mixte, lors d'un point décisif (« Golden point » ou « point décisif Star »), la personne qui relance doit être du même sexe que la personne qui sert.

Voici les formats applicables par niveau de tournois ; c'est à l'organisateur du tournoi de choisir parmi les formats suivants.

- **P20 Junior / P20**
  - « Best of 1 set », avec 1 set de 6 jeux (avec « Golden point » ou « star point » et tie-break éventuel en 7 points à 6 jeux partout)
  - « Best of 1 long-set », avec 1 set de 9 jeux (avec « Golden point » ou « star

point » et tie-break éventuel en 7 points à 9 jeux partout)

- « Best of 3 sets », avec 2 sets de 4 jeux (avec « Golden point » ou « star point » et tie-break éventuel en 7 points à 4 jeux partout) et un super tie-break en 10 points à la place d'un éventuel 3ème set
- « Best of 3 sets », avec 3 sets de 4 jeux (avec « Golden point » ou « star point » et tie-break éventuel en 7 points à 4 jeux partout)
- « Best of 3 sets », avec 2 sets de 6 jeux (avec « Golden point » ou « star point » et tie-break éventuel en 7 points à 6 jeux partout) et un super tie-break en 10 points à la place d'un éventuel 3ème set
- « Best of 3 sets », avec 3 sets de 6 jeux (avec « Golden point » ou « star point » et tie-break éventuel en 7 points à 6 jeux partout)

- **Tournois P50 / P100 / P200 se déroulant sur 1 jour :**

- « Best of 1 set », avec 1 set de 9 jeux (avec « Golden point » ou « star point » et tie-break éventuel en 7 points à 9 jeux partout)
- « Best of 3 sets », avec 2 sets de 4 jeux (avec « Golden point » ou « star point » et tie-break éventuel en 7 points à 4 jeux partout) et un super tie-break en 10 points à la place d'un éventuel 3ème set
- « Best of 3 sets », avec 3 sets de 4 jeux (avec « Golden point » ou « star point » et tie-break éventuel en 7 points à 4 jeux partout)
- « Best of 3 sets », avec 2 sets de 6 jeux (avec « Golden point » ou « star point ») et un super tie-break en 10 points à la place d'un éventuel 3ème set
- « Best of 3 sets », avec 3 sets de 6 jeux (avec « Golden point » ou « star point » et tie-break éventuel en 7 points à 6 jeux partout)

- **Tournois P50 / P100 / P200 / P300 / P500 / P1000 se déroulant sur 2 jours :**

- « Best of 1 set », avec 1 set de 9 jeux (avec « Golden point » ou « star point » et tie-break éventuel en 7 points à 9 jeux partout)
- « Best of 3 sets », avec 2 sets de 6 jeux (avec « Golden point » ou « star point ») et un super tie-break en 10 points à la place d'un éventuel 3ème set
- « Best of 3 sets », avec 3 sets de 6 jeux (avec « Golden point » ou « star point » et tie-break éventuel en 7 points à 6 jeux partout)

Swiss Tennis Padel recommande de disputer les matches de classement sur un format de « Best of 1 set », avec 1 set de 9 jeux (avec « Golden point » et tie-break éventuel en 7 points à 9 jeux partout).

Lors d'un même tournoi, 2 formats différents au maximum peuvent s'appliquer pour les matches (par ex. 3 sets complets pour le tableau principal et un set de 9 jeux pour le tableau de consolante).

### 3.2 Formule sportive

La formule sportive constitue le mode d'organisation d'un tournoi. Selon le niveau du tournoi, il sera proposé un mode d'organisation différent, ce indépendamment de la catégorie du tournoi (ex. Double Mixte) et de la classe d'âge (ex. Actif).

Voici les formules sportives applicables par niveau de tournois :

- P20 Junior / P20 : Groupes (+ Matches de classement)
- P50 / P100 / P200 : Tableau ou Tableau avec qualifications
- P300 : Tableau avec qualifications
- P500 / P1000 : Tableau

### 3.3 Détail des formules sportives par niveau de tournoi

#### 3.3.1 P20 Junior / P20 : Groupes (+ Matches de classement)

- **Principe.** Les tournois P20 Junior / P20 se disputent sur une demi-journée sous la forme de groupes indépendants où chaque équipe rencontre toutes les autres équipes de son groupe.  
Si le tournoi comporte 2 groupes, des matches de classement ont lieu à l'issue de la phase de groupes pour déterminer le classement final du tournoi.
- **Constitution des groupes**
  - Nombre d'équipes :
    - Le nombre d'équipes participant à un tournoi par groupe peut être de 4, 5, 6, ou 8 équipes. Si plus de 8 équipes souhaitent participer au tournoi, que le nombre maximum de participants est déjà atteint et que le nombre de terrains disponibles est suffisant, l'organisateur pourra alors organiser en parallèle un autre tournoi de niveau équivalent.
  - Têtes de série :
    - S'il n'y a qu'un seul groupe, il n'y a pas de tête de série.
    - S'il y a 2 groupes, il y a 2 têtes de série, une par groupe.

Constitution des groupes selon le nombre d'équipes participant au tournoi (pour des tournois de 4, 5, 6 ou 8 équipes)

Nombre d'équipes inscrites	Nombre de groupes	Nombre d'équipes par groupe
4	1	4
5	1	5
6	2	3
8	2	4

- **Résultats et classification par groupe**

La classification d'un groupe est obtenue par l'attribution de :

- 2 points par partie gagnée (victoires par Walkover (W.O.) incluses)
- 1 point par partie jouée et perdue
- 0 point par partie en cas de défaite par W.O. ou par disqualification

En cas d'égalité de points entre 2 équipes d'un même groupe, leur classification est établie en tenant compte du résultat de leur confrontation directe.

En cas d'égalité de points entre 3 équipes d'un même groupe, leur classification est établie en tenant compte pour toutes les parties du groupe :

- du pourcentage de sets gagnés sur l'ensemble des sets disputés par chacune d'elles ;
- puis, en cas de nouvelle égalité, du pourcentage de jeux gagnés sur l'ensemble des jeux disputés par chacune d'elles ;
- enfin, en cas de nouvelle égalité, c'est à l'organisateur du tournoi qu'il revient de départager les équipes par tirage au sort. Les modalités et l'organisation du tirage au sort relèvent de la compétence du responsable du tournoi. La décision finale sur ce sujet revient au responsable du tournoi.

Pour toute partie du groupe ayant donné lieu à un W.O., le score attribué est le score forfaitaire : nombre de manches et de jeux prévus par le format de la partie.

En cas d'abandon ou de disqualification en cours de partie, le score à enregistrer est donné par l'attribution au vainqueur de tous les jeux restant à disputer au moment de l'arrêt de la partie.

Toute équipe inscrite dans un groupe a l'obligation de disputer toutes les parties prévues. En cas de forfait d'une équipe pour une ou plusieurs de ses parties de groupe, l'organisateur est en droit de disqualifier l'équipe. L'équipe apparaîtra sur l'état de résultats comme disqualifiée et ne marquera aucun point sur l'ensemble de la compétition.

- **Résultats et classement du tournoi**

- Pour les tournois comportant 2 groupes, des matches de classement ont lieu à l'issue de la phase de groupes, opposant respectivement les premiers, deuxièmes et troisièmes de chaque groupe, ainsi que les quatrièmes s'il y a 4 équipes par groupe.
- Ces matches de classement détermineront le classement final des équipes dans le tournoi.

### 3.3.2 P50 / P100 / P200 : tableau ou tableau avec qualifications

- **Principe général.** Les tournois P50 / P100 / P200 peuvent se disputer selon l'une ou l'autre des 2 options suivantes :
  - sur 1 jour sous la forme d'un tableau principal rassemblant l'ensemble des équipes participantes
  - sur 2 jours sous la forme suivante :
    - 1er jour : phase de qualifications donnant accès au tableau principal pour les 2 meilleures équipes
    - 2ème jour : tableau principal rassemblant 8 équipes au total (2 issues des qualifications et 6 qualifiées directement)

C'est à l'organisateur du tournoi P50 / P100 / P200 de choisir sous quelle forme il souhaite organiser son tournoi.

#### Tournoi P50 / P100 / P200 sur un jour avec un tableau principal unique

- **Principe.** Dans ce cas de figure, les tournois P50 / P100 / P200 se disputent sur 1 jour sous la forme d'un tableau principal unique rassemblant toutes les équipes.
- **Constitution du tableau**
  - Nombre d'équipes :
    - Un tournoi P50 / P100 / P200 sur un jour avec un tableau principal unique est composé de 6 à 16 équipes.
  - Têtes de série :
    - Nombre de têtes de série : 4
    - Seules les têtes de Série 1 et 2 sont placées de part et d'autre du tableau (TS 1 en haut du tableau ; TS 2 en bas). Le placement dans le tableau des têtes de série 3 et 4 est défini par tirage au sort par l'organisateur du tournoi. Les modalités et l'organisation du tirage au sort relèvent de la compétence du responsable du tournoi. La décision finale sur ce sujet revient au responsable du tournoi.

- C'est au club organisateur de constituer le tableau.
- **Résultats et classement du tournoi**
  - Toutes les équipes sont classées en fonction du tour atteint, de la configuration du tableau et des éventuels matches de classement.
  - Les matches de classement sont disputés entre des équipes ayant perdu au même tour.
- **Cas spécifique dans le cas où seulement 4 ou 5 équipes sont inscrites**

Si un tournoi annoncé P50/P100 comporte 4 ou 5 équipes, il peut quand même avoir lieu mais les points attribués à l'issue du tournoi pour le ranking sont ceux d'un tournoi P20.

Exemples :

Un tournoi annoncé P50 ou P100 avec 4 ou 5 équipes sera disputé sous forme de groupe (comme décrit au paragraphe 3.3.1) et attribuera finalement les points d'un tournoi P20

Si un tournoi annoncé P200 comporte 4 ou 5 équipes, il ne pourra pas avoir lieu.

### Tournoi P50 / P100 / P200 sur deux jours avec tableau principal et qualifications

- **Principe.** Dans ce cas de figure, les tournois P50 / P100 / P200 se disputent sur 2 jours sous la forme suivante :
  - 1<sup>er</sup> jour : phase de qualifications donnant accès au tableau principal pour les 2 meilleures équipes
  - 2<sup>ème</sup> jour : tableau principal rassemblant 8 équipes au total, 2 équipes issues des qualifications et 6 équipes qualifiées directement.
- **Constitution du tableau**
  - Nombre d'équipes :
    - Un tournoi P50 / P100 / P200 sur deux jours avec tableau principal et qualifications, est composé de 9 à 22 équipes. C'est à l'organisateur de définir le nombre d'équipes acceptées à son tournoi.
    - Si moins de 4 équipes sont inscrites, le tournoi n'a pas lieu.
    - Si 4 ou 5 équipes sont inscrites, le tournoi a lieu sous la forme d'un tournoi P20 (groupe) et attribue les points d'un tournoi P20.
    - Si 6, 7 ou 8 équipes au total participent au tournoi, le tournoi peut avoir lieu et il est alors organisé selon les modalités d'un tournoi

P50 / P100 / P200 sur un jour avec un tableau principal unique, tel que décrit au point précédent.

- Si 9 équipes ou plus participent au tournoi, il y aura alors un tableau principal (avec 6 équipes qualifiées directement) et une phase de qualifications donnant accès au tableau principal pour les 2 meilleures équipes, selon les modalités suivantes :

Phase de qualifications sous forme de groupe.s :

- Si le nombre d'équipes dans les qualifications est de 3, 4 ou 5, un groupe sera formé. Toutes les équipes du groupe se rencontreront entre elles afin de déterminer les 2 équipes qualifiées
- Si le nombre d'équipes dans les qualifications est de 6 équipes, 2 groupes de 3 équipes seront formés. Dans chaque groupe, chaque équipe jouera contre toutes les autres et le vainqueur de chaque groupe sera qualifié
- L'organisation de la phase de qualifications par groupe.s se fera comme décrit au paragraphe 3.3.1

Phase de qualifications sous forme de tableau :

- Si le nombre d'équipes dans les qualifications est de 7 à 16, un tableau de qualifications sera composé et les 2 équipes finalistes seront qualifiées

- Têtes de série
  - Nombre de têtes de série du tableau principal : 4
  - Nombre de têtes de série dans les groupes de qualifications (si phase de qualifications sous forme de groupes) : 2
  - Nombre de têtes de série du tableau de qualifications (si phase de qualifications sous forme de tableau) : 4
  - Seules les Têtes de Série 1 et 2 sont placées de part et d'autre du tableau (TS 1 en haut du tableau ; TS 2 en bas). Le placement dans le tableau des têtes de série 3 et 4 sera défini par tirage au sort par l'organisateur du tournoi. Les modalités et l'organisation du tirage au sort relèvent de la compétence du responsable du tournoi. La décision finale sur ce sujet revient au responsable du tournoi.
- C'est au club organisateur de constituer le tableau.

● **Résultats et classement du tournoi**

- Toutes les équipes doivent être classées en fonction du tour atteint, de la configuration du tableau et des éventuels matches de classements.
- Dans le tableau principal, c'est le rang atteint dans le tournoi qui détermine de nombre de points attribués à chaque équipe. Dans la

phase de qualifications, c'est le nombre de matches gagnés.

- Le détail des points auxquels donnent droit les tournois est disponible dans le document [Attribution des Points – Tournois 2026](#).

### 3.3.3 P300 : Tableau avec qualifications

- **Principe.** Les tournois P300 se disputent en principe sur 2 jours sous la forme suivante :
  - 1<sup>er</sup> jour : phase de qualifications donnant accès au tableau principal pour les 2 meilleures équipes
  - 2<sup>ème</sup> jour : tableau principal rassemblant 8 équipes au total, 2 équipes issues des qualifications et 6 équipes qualifiées directement.
- **Constitution du tableau**
  - Nombre d'équipes
    - Lors de l'annonce d'un tournoi P300, l'organisateur est tenu d'ouvrir le tournoi à un minimum de 14 équipes (6 directement qualifiées et 8 en phase de qualification).
    - La phase de qualification peut néanmoins comporter jusqu'à 16 équipes, portant dans ce cas le total d'équipes acceptées dans le tournoi à 22.
    - A la clôture des inscriptions :
      - Si moins de 8 équipes sont inscrites, le tournoi n'a pas lieu
      - Si 8 équipes sont inscrites, le tournoi peut avoir lieu et se tiendra sur un jour, sans phase de qualification.
      - Si 9 équipes ou plus participent au tournoi, il y aura alors un tableau principal (avec 6 équipes qualifiées directement) et une phase de qualifications donnant accès au tableau principal pour les 2 meilleures équipes.
    - Ainsi, un tournoi P300 peut comporter de 8 à 22 équipes au total.
  - Dans le cas d'un tournoi sur 2 jours avec une phase de qualification, les modalités suivantes seront en vigueur :

#### Phase de qualifications sous forme de groupe.s :

- Si le nombre d'équipes dans les qualifications est de 3, 4 ou 5, un groupe sera formé. Toutes les équipes du groupe se rencontreront entre elles afin de déterminer les 2 équipes qualifiées
- Si le nombre d'équipes dans les qualifications est de 6 équipes, 2 groupes de 3 équipes seront formés. Dans chaque groupe, chaque équipe jouera contre toutes les autres et le vainqueur de chaque groupe sera qualifié
- L'organisation de la phase de qualifications par groupe.s se

fait comme décrit au paragraphe 3.3.1

Phase de qualifications sous forme de tableau :

- Si le nombre d'équipes dans les qualifications est de 7 à 16, un tableau de qualifications sera composé et les 2 équipes finalistes seront qualifiées
- Têtes de série
    - Nombre de têtes de série du tableau principal : 4
    - Nombre de têtes de série dans les groupes de qualifications (si phase de qualifications sous forme de groupes) : 2
    - Nombre de têtes de série du tableau de qualifications (si phase de qualifications sous forme de tableau) : 4
    - Seules les Têtes de Série 1 et 2 sont placées de part et d'autre du tableau (TS 1 en haut du tableau ; TS 2 en bas). Le placement dans le tableau des têtes de série 3 et 4 sera défini par tirage au sort par l'organisateur du tournoi. Les modalités et l'organisation du tirage au sort relèvent de la compétence du responsable du tournoi. La décision finale sur ce sujet revient au responsable du tournoi.
  - C'est au club organisateur de constituer le tableau (en collaboration avec *Swiss Tennis Padel* uniquement pour les tournois P300).
- **Résultats et classement du tournoi**
    - Toutes les équipes doivent être classées en fonction du tour atteint, de la configuration du tableau et des éventuels matches de classements.
    - Dans le tableau principal, c'est le rang atteint dans le tournoi qui détermine de nombre de points attribués à chaque équipe. Dans la phase de qualifications, c'est le nombre de matches gagnés.
    - Le détail des points auxquels donnent droit les tournois est disponible dans le document [Attribution des Points – Tournois 2026](#).

### 3.3.4 P500 / P1000 : Tableau

- **Principe.** Les tournois P500 / P1000 sont les tournois les plus importants du circuit de tournois *Swiss Tennis Padel*. Ils se disputent en principe sur 2 jours sous la forme d'un tableau principal :
  - 1<sup>er</sup> jour : jusqu'aux quarts de finale (compris)
  - 2<sup>ème</sup> jour : demi-finales et finale

Les tournois P500 et P1000 donneront lieu à un tableau principal et à un tableau de consolation dont la structure précise dépendra du nombre

d'équipes inscrites.

- **Constitution du tableau**

- Nombre d'équipes :
  - Le nombre d'équipes participant à un tournoi P500 / P1000 peut être de 8, 12, 16, 20 ou 24 équipes. Si seules 8 équipes participent au tournoi, alors le tournoi doit s'organiser sur une seule journée.
- Têtes de série :
  - Le nombre de têtes de série dépend du nombre de paires participant au tournoi, comme suit :
    - 8, 12, 16 ou 20 paires                      4 têtes de série
    - 24 paires    8 têtes de série
  - Seules les têtes de série 1 et 2 sont placées de part et d'autre du tableau (TS 1 en haut du tableau ; TS 2 en bas). Toutes les autres paires têtes de série sont placées ensuite par tirages au sort successifs par «chapeau» : 3-4 / 5-8... Les modalités et l'organisation du tirage au sort relèvent de la compétence du responsable du tournoi. La décision finale sur ce sujet revient au responsable du tournoi.
- C'est au club organisateur de constituer le tableau, en collaboration avec *Swiss Tennis Padel*.

- **Résultats et classement du tournoi**

- Les équipes seront classées en fonction du tour atteint, de la configuration du tableau et des éventuels résultats du tableau de consolation ou des matches de classement.
- Les éventuels tableaux de consolation ou matches de classement doivent être disputés entre des équipes ayant perdu au même tour.

### 3.4 Récapitulatif des types de tournois

	P20	P50	P100	P200	P300	P500	P1000
<b>Ouvert à qui ?</b>	Tou.te.s Licencié.e.s Avec moins de 50 Ranking Pts.	Tou.te.s Licencié.e.s Avec moins de 100 Ranking Pts.	Tou.te.s Licencié.e.s Avec moins de 500 Ranking Pts.*	Tou.te.s Licencié.e.s Avec moins de 1000 Ranking Pts.	Tou.te.s Licencié.e.s Avec moins de 2500 Ranking Pts.	Tou.te.s Licencié.e.s	Tou.te.s Licencié.e.s
<b>Combien de fois par an ?</b>	Illimité	illimité	illimité	50x (approx.)	24x (approx.)	20x (approx.)	5x (1-2x par région linguistique)
<b>Choix de date / calendrier ?</b>	Club	Club	Club	Club	Club	Club et Swiss Tennis Padel	Club et Swiss Tennis Padel
<b>Formule sportive</b>	Groupes	Tableau ou Qualif. + Tableau	Tableau ou Qualif. + Tableau	Tableau ou Qualif. + Tableau	Qualif. + Tableau	Tableau	Tableau
<b>Prize money</b>	Facultatif	Facultatif	Facultatif	Facultatif	Facultatif	Obligatoire	Obligatoire
<b>Durée estimative</b>	1 jour	1 ou 2 jours	1 ou 2 jours	1 ou 2 jours	2 jours: • 1 jour Qualif. • 1 jour tableau	2 jours	2 jours
<b>Nombre max. d'équipes</b>	8 équipes	• 16 si 1 jour • 22 si 2 jours	• 16 si 1 jour • 22 si 2 jours	• 16 si 1 jour • 22 si 2 jours	22 équipes	24 équipes	24 équipes
<b>Catégories possibles</b>	•Open •Mixte •Dames •Messieurs • Actif • 35+ • 45+ • Junior	•Open •Mixte •Dames •Messieurs • Actif • 35+ • 45+	•Open •Mixte •Dames •Messieurs • Actif • 35+	•Open • Actif	•Open • Actif	•Open • Actif	•Open • Actif

\* Pour les tournois P100 Ladies, qui représentent le plus haut niveau de la catégorie Dames, toutes les joueuses sont autorisées à s'inscrire, indépendamment de leur nombre de points au classement.

## 4. Processus d'organisation d'un tournoi

### 4.1 Principe

L'organisation des tournois P20 / P50 / P100 / P200 / P300 se fera directement par le club organisateur. Pour les tournois P500 / P1000, la planification se fera en collaboration entre le club organisateur et Swiss Tennis Padel dans un souci d'harmonisation du calendrier.

Le club organisateur est responsable de la gestion opérationnelle du tournoi. Il veille notamment à la préparation et à la mise à disposition des infrastructures nécessaires, à l'organisation et au bon déroulement des rencontres, ainsi qu'au respect des règlements sportifs en vigueur et des directives émises par l'organisateur ou par Swiss Tennis Padel. Il est également tenu de garantir des conditions de jeu adéquates, la bonne gestion des installations et le respect des règles de sécurité applicables durant toute la durée du tournoi.

### 4.2 Conditions d'obtention de l'autorisation d'organiser un tournoi officiel

L'autorisation est accordée par Swiss Tennis Padel lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le Club organisateur doit être membre de Swiss Tennis Padel ;
- Le tournoi ne peut se disputer que sur des courts de Padel annoncés à Swiss Tennis

- Padel ;
- Le tournoi doit être annoncé conformément aux prescriptions en vigueur (cf. Art. 4.3.) ;
  - Le tournoi doit être placé sous la direction d'un responsable de tournoi ;
  - Les installations de padel doivent être conformes aux exigences réglementaires en ce qui concerne notamment les dimensions des courts et la hauteur de la salle ;
  - Le tournoi doit répondre à toutes les exigences du présent règlement.

Une requête doit être adressée à Swiss Tennis Padel pour obtenir des dérogations aux présentes conditions d'obtention d'une autorisation.

#### **4.3 Marche à suivre pour le Club organisateur**

Si les conditions précitées sont remplies, le club membre de Swiss Tennis Padel doit alors saisir sa demande d'homologation de tournoi directement sur la plateforme informatique Tournament Software, disponible en ligne sous <https://swisstennis-padel.tournamentsoftware.com/>.

Lors de la demande d'homologation d'un tournoi, le club organisateur devra entre autres préciser les éléments suivants :

- Nom du tournoi
- Type de tournoi (Classe d'âge, niveau, épreuves, format de jeu)
- Formule sportive (selon le niveau du tournoi)
- Délai et prix d'inscription
- Lieu (installations) et dates et horaires du tournoi
- Nombre d'équipes maximum acceptées
- E-mail et numéro de téléphone de contact
- Balles utilisées
- Prize money éventuel
- Autres éléments importants (hauteur sous-plafond par exemple)

Une fois la demande d'homologation saisie par le Club, celle-ci sera ensuite revue par Swiss Tennis Padel (qui se réserve le droit d'homologuer ou non un tournoi dans le cadre de l'harmonisation de son calendrier). L'homologation d'un tournoi n'est en aucun cas garantie, même lorsque toutes les conditions définies dans le présent règlement sont dûment remplies. Le tournoi est réputé avoir été autorisé par Swiss Tennis Padel lorsqu'il est publié dans le calendrier officiel des tournois disponible sur Tournament Software, donc visible par tous et ouvert aux inscriptions.

L'autorisation peut être refusée si un tournoi ne satisfait pas aux exigences du règlement ou si la date prévue pour son déroulement concurrence un autre tournoi d'importance nationale.

Une autorisation peut par ailleurs être retirée ultérieurement si un tournoi ne satisfait plus aux exigences du présent règlement.

Swiss Tennis Padel peut déléguer certains de ses employés en tant qu'observateurs à tous les tournois officiels.

#### **4.4 Dates et délais**

Pour l'ensemble des tournois, un club devra faire sa demande d'homologation dans Tournament Software au minimum 3 semaines avant le premier jour du tournoi, ceci pour garantir la bonne organisation du tournoi. Si le Club ne respecte pas ce délai, Swiss Tennis Padel pourra accepter - ou non - de saisir l'homologation directement dans la plateforme informatique Tournament Software.

La constitution des groupes et des tableaux est effectuée au moins 4 jours avant le premier jour du tournoi. Le jour même, le club organisateur doit alors publier les groupes/tableaux et le programme des matches sur la plateforme informatique Tournament Software. Les participant.e.s sont alors notifié.e.s que le programme des matches est en ligne, ceci au minimum 3 jours avant le début du tournoi.

#### **4.5 Saisie et annonce des résultats**

Seul l'organisateur du tournoi est responsable de la saisie et de l'enregistrement des résultats du tournoi qu'il a encadré. La saisie des résultats s'effectue directement dans Tournament Software, disponible en ligne sous <https://swisstennis-padel.tournamentsoftware.com/>,

A l'issue d'un tournoi, l'enregistrement des résultats doit se faire dans un délai de 48h maximum après la fin du tournoi. Les résultats remontent alors automatiquement dans les bilans des compétiteurs.trices et sont pris en compte dans le calcul de leur classement.

### **5. Inscription des joueurs.euses et sélection des paires**

#### **5.1 Conditions de base d'inscription**

Les tournois officiels de Swiss Tennis Padel sont ouverts uniquement aux joueurs.euses qui disposent d'une licence active auprès de *Swiss Tennis Padel* à la date du tournoi, sans distinction de nationalité, et âgés de 8 ans révolus au premier jour du tournoi.

#### **5.2 Montant**

La recommandation de Swiss Tennis Padel est de limiter le montant d'inscription à 50 CHF maximum par personne et par tournoi. C'est au club organisateur de fixer le montant d'inscription demandé aux participants et de l'indiquer lors de l'annonce du tournoi.

#### **5.3 Ouverture des inscriptions**

Pour l'ensemble des tournois officiels, sans distinction de catégorie et de niveau, les inscriptions sont ouvertes dès lors que le tournoi a été annoncé par le club organisateur et validé par Swiss Tennis Padel sur la plateforme Tournament Software, en principe pour le mois en cours et le mois suivant.

#### 5.4 Fermeture des inscriptions

Pour l'ensemble des tournois, le club organisateur est libre de fixer la date limite d'inscription, au plus tard 4 jours avant le premier jour du tournoi. Ce délai permet aux joueurs.euses de prendre connaissance des horaires de jeu et de s'organiser en fonction.

L'organisateur du tournoi ne tiendra compte des inscriptions tardives que si le nombre maximum de paires n'a pas encore été atteint à l'échéance du délai d'inscription, ou en cas de désistement, resp. d'absence de joueurs.euses.

#### 5.5 Nombre de paires participant à un tournoi, minimum et maximum

##### Nombre minimum.

Le minimum de paires dépend du niveau du tournoi :

- P20 : 4 paires minimum
- P50 / P100 / P200 se déroulant sur 1 jour : 6 paires minimum
- P50 / P100 / P200 se déroulant sur 2 jours : 9 paires minimum
- P300 : 8 paires minimum
- P500 / P1000 : 8 paires au minimum

Si le nombre minimum n'est pas atteint à la fin du délai d'inscription, le tournoi peut quand même avoir lieu mais il ne sera pas homologué.

##### Nombre maximum.

Le maximum de paires dépend du niveau du tournoi :

- P20 : 8 paires maximum
- P50 / P100 / P200 se déroulant sur 1 jour : 16 paires maximum
- P50 / P100 / P200 se déroulant sur 2 jours : 22 paires maximum
- P300 : 22 paires maximum
- P500 / P1000 : 24 paires maximum

#### 5.6 Obligation des participants de disputer tous les matches

Toute paire inscrite à un tournoi officiel a l'obligation de disputer l'ensemble des parties demandées par l'organisateur, y compris les éventuels matches de classement et le tableau de consolation.

#### 5.7 Restriction de participation

À partir de la date d'application de ces règlements, afin de garantir des tableaux aussi homogènes que possible, l'accès à certaines catégories de tournois est limité comme suit :

- Pour les joueurs.euses disposant de points au classement, les dispositions sont détaillées au point 2.2 du présent règlement.
- Pour les tournois P500 et P1000, Swiss Tennis Padel se réserve le droit de ne pas accepter des équipes ayant un classement ou un niveau de jeu

inférieur à celui recommandé sur notre site internet sous <https://www.swisstennis-padel.ch/fr/competition/tournois/>

### 5.8 Droit de participation, surnombre et nombre insuffisant d'inscriptions

- Chaque paire qui s'est inscrite conformément au règlement doit pouvoir participer au tournoi, pour autant qu'elle remplisse les conditions de participation énoncées et les conditions particulières du tournoi concerné et qu'elle ne soit pas surnuméraire. Le Club organisateur tranche sans appel les cas douteux.
- Pour que l'inscription d'une paire soit considérée éligible, il faut que les 2 joueurs.euses de la paire se soient enregistré.e.s correctement de manière individuelle. L'inscription d'un.e seul.e joueur.euse ne suffit pas à l'inscription de la paire.
- En cas de surnombre d'inscriptions, pour toutes les catégories de tournois (de P20 à P1000), les paires sont sélectionnées par défaut sur la base de la valeur de la paire au classement Swiss Tennis Padel, en additionnant les points au classement des 2 joueurs.euses. En cas d'égalité entre plusieurs paires à l'addition des points, c'est la date de leur inscription qui fait foi (la date d'inscription du dernier joueur.euse à s'inscrire).
- Si un.e joueur.euse n'a pas encore de point au classement, la valeur de sa paire correspond alors tout simplement à la valeur au classement de son ou sa partenaire, à savoir son nombre de points.
- Dans le but de permettre à de nouveaux joueurs.euses sans classement de commencer à participer à des tournois, le critère de sélection retenu peut varier pour certains tournois de niveau P20 et P50. Dans ce cas, les paires peuvent être sélectionnées selon l'un des 2 critères suivants :
  - o Date d'inscription (la date d'inscription du dernier joueur.euse à s'inscrire faisant foi)
  - o Valeur de la paire au classement Swiss Tennis Padel, en additionnant les points au classement des 2 joueurs.euses.

Le critère de sélection choisi par l'organisateur du tournoi pour un tournoi P20 ou P50 doit impérativement être annoncé lors de l'annonce du tournoi.

- Les paires dont les inscriptions n'ont pu être retenues doivent être informées dès que possible. Toutes les prestations financières éventuellement déjà perçues devront leur être remboursées dix jours au plus tard après la fin du tournoi.

### 5.9 Têtes de série

#### - Notion de têtes de série

Avant le tirage au sort, les meilleures paires de chaque épreuve seront placées dans le tableau ou les groupes sur la base de l'addition de leurs points au classement Swiss Tennis Padel ou de leur classement international (FIP).

- **Critères pour l'établissement des têtes de série**

L'établissement des têtes de série est effectué par le responsable du tournoi sur la base de la valeur de la paire au classement Swiss Tennis Padel, en additionnant les points au classement des 2 joueurs.euses. Un.e joueur.euse étranger.ère au bénéfice d'un classement international (FIP) pourra être classé.e tête de série sur la base de ce dit classement.

- **Nombre de têtes de série, placement**

Le nombre de têtes de série et leur placement dans les groupes / tableaux est détaillé au chapitre relatif au « Détail des formules sportives par niveau de tournoi » (cf. Art. 3.3).

## 5.10 Désistement et modification des paires

### 5.10.1 Désistement avant la date limite d'inscription

Le désistement d'un.e joueur.euse ou d'une équipe doit s'effectuer directement en ligne sur la plateforme informatique dédiée au tournoi. Ce type de désistement n'a pas de conséquence sportive pour les joueurs.euses. L'organisateur est tenu de rembourser la prestation financière éventuellement déjà payée par les joueurs.euses de la paire, au plus tard 10 jours après la fin du tournoi.

### 5.10.2 Désistement après la date limite d'inscription et avant la parution du tableau

- Désistement d'une équipe
  - Le tournoi (tableau unique ou tableau avec qualifications) possède une liste d'attente :
    - **Les équipes sur la liste d'attente sont prioritaires.** Dans l'ordre de priorité selon la méthode de sélection du tournoi (classement ou date d'inscription), elles doivent être contactées afin de savoir si elles peuvent prendre place dans le tableau. Si c'est le cas, la finance d'inscription n'est pas due pour l'équipe déclarant forfait et il n'y a pas de conséquence sportive pour elle.
  - Le tournoi n'est pas complet et/ou ne possède pas de liste d'attente :
    - Il n'y a pas de conséquence sportive mais la finance d'inscription est due pour l'équipe déclarant forfait.

Avant la parution du tableau, la liste des équipes inscrites est alors mise à jour et le tableau est modifié par l'organisateur en prenant compte du changement.

- Désistement d'un.e joueur.euse et changement éventuel de partenaire
  - Le tournoi (tableau unique ou tableau avec qualifications) possède une liste d'attente :
    - **Les équipes sur la liste d'attente sont prioritaires pour remplacer la paire dont un.e joueur.euse s'est désisté.e.** Dans l'ordre de priorité selon la méthode de sélection du tournoi (points de classement ou date d'inscription), elles doivent être contactées afin de savoir si elles peuvent prendre place dans le tableau. Si c'est le cas, la paire dont un.e joueur.euse s'est désisté.e est retirée de la liste des équipes inscrites, la finance d'inscription n'est pas due pour elle et il n'y a plus de conséquence sportive.
    - Si aucune équipe sur la liste d'attente n'est disponible, un remplacement de joueur.euse est alors possible. La personne remplaçante ne doit cependant pas être mieux classée que la personne qu'il.elle remplace.
  - Le tournoi n'est pas complet et/ou ne possède pas de liste d'attente :
    - Un remplacement de joueur.euse est possible. La personne remplaçante ne doit cependant pas être mieux classée que la personne qu'il.elle remplace.

Avant la parution du tableau, la liste des équipes inscrites est alors mise à jour et le tableau est modifié par l'organisateur en prenant compte du changement.

### 5.10.3 Désistement après la publication du tableau

#### a) Cas d'un tableau unique

- Désistement d'une équipe
  - Le tournoi possède une liste d'attente :
    - Dans l'ordre de priorité selon la méthode de sélection du tournoi (points de classement ou date d'inscription), les équipes sur liste d'attente doivent être contactées afin de savoir si elles peuvent prendre place dans le tableau. Si c'est le cas, la finance d'inscription n'est pas due pour l'équipe déclarant forfait et il n'y a plus de conséquence sportive pour elle.

La liste des équipes inscrites est alors mise à jour et le tableau est modifié par l'organisateur en prenant compte du changement.

- Le tournoi n'est pas complet et/ou ne possède pas de liste d'attente :
  - L'équipe déclarant forfait n'est pas remplacée, elle perd ses matches par w.o. et la finance d'inscription est due. Des conséquences sportives (sanctions) peuvent être envisagées.
- Désistement d'un.e joueur.euse et changement éventuel de partenaire
- Le tournoi possède une liste d'attente :
  - **Les équipes sur la liste d'attente sont prioritaires pour remplacer la paire dont un.e joueur.euse s'est désisté.e.** Dans l'ordre de priorité selon la méthode de sélection du tournoi (points de classement ou date d'inscription), elles doivent être contactées afin de savoir si elles peuvent prendre place dans le tableau. Si c'est le cas, la paire dont un.e joueur.euse s'est désisté.e est retirée de la liste des équipes inscrites, la finance d'inscription n'est pas due pour elle et il n'y a plus de conséquence sportive.
  - Si aucune équipe sur la liste d'attente n'est disponible, un remplacement de joueur.euse est alors possible. La personne remplaçante ne doit cependant pas être mieux classée que la personne qu'il.elle remplace.
- Le tournoi n'est pas complet et/ou ne possède pas de liste d'attente :
  - Un remplacement de joueur.euse est possible. La personne remplaçante ne doit cependant pas être mieux classée que la personne qu'il.elle remplace.
- Après la parution du tableau, s'il y a plusieurs désistements de joueurs.euses dans des équipes différentes et qu'aucune équipe de remplacement n'est trouvée, le club organisateur peut alors, avec l'accord des joueurs.euses restants des paires s'étant désisté.e.s, « recomposer » les paires à sa meilleure convenance de manière à optimiser le tableau/les groupes. Toutefois, la ou les nouvelles paires « recomposées » ne doivent pas être mieux classées que la dernière paire tête de série (somme des points au classement des 2 joueurs.euses).

b) Cas d'un tableau principal avec qualifications

Dans le cas d'un désistement dans le tableau de qualifications, celui-ci est traité selon les modalités du point 5.10.3.a) du présent Règlement.

Dans le cas d'un désistement dans le tableau principal, celui-ci est traité selon les modalités suivantes :

- Désistement d'une équipe dans le tableau principal
  - L'équipe s'étant désistée est remplacée par une équipe ayant disputé le tableau de qualification, choisie dans l'ordre de classement, en considérant en 1<sup>er</sup> lieu l'équipe ayant terminée 3<sup>ème</sup>, ensuite la 4<sup>ème</sup> et ainsi de suite. Cette équipe prendra place dans le tableau principal en tant que Lucky Loser (LL).
  - L'équipe déclarant forfait doit payer la finance d'inscription mais n'encourt pas de conséquence sportive.
  
- Désistement d'un.e joueur.euse et changement éventuel de partenaire dans le tableau principal
  - **Les équipes participant au tableau de qualifications sont prioritaires pour remplacer la paire du tableau principal dont un.e joueur.euse s'est désisté.e.** L'équipe dont un joueur.euses s'est désisté.e est remplacée par une équipe ayant disputé le tableau de qualification, choisie dans l'ordre de classement, en considérant en 1<sup>er</sup> lieu l'équipe ayant terminée 3<sup>ème</sup>, ensuite la 4<sup>ème</sup> et ainsi de suite. Cette équipe prendra place dans le tableau principal en tant que Lucky Loser (LL).
  - Au cas où aucune équipe du tableau de qualification n'est disponible à prendre la place de Lucky Loser (LL), un remplacement de joueur.euse est alors possible. La personne remplaçante ne doit cependant pas être mieux classée que la personne qu'il.elle remplace.
  - L'équipe dont un.e joueur.euse s'est désisté.e doit payer la finance d'inscription mais n'encourt pas de conséquence sportive.

#### 5.10.4 Modification éventuelle des têtes de série

Si un changement de partenaire ou d'équipe entraîne une modification des têtes de série, celles-ci doivent être adaptées en conséquence et les personnes concernées doivent être informées.

Exemple 1 : Si l'équipe tête de série numéro 3 change de composition et ne se retrouve plus tête de série avec le.la nouveau.elle partenaire, la paire tête de série numéro 4 devient tête de série numéro 3 et change de place dans le tableau. La paire 5<sup>ème</sup> sur la liste devient tête de série numéro 4 et change de place dans le tableau. La paire recomposée perd son statut de tête de série numéro 3 et prend la place laissée vacante dans le tableau par la paire devenue tête de série numéro 4.

Exemple 2 : Si l'équipe tête de série numéro 3 se désiste, la paire tête de série numéro 4 devient tête de série numéro 3 et change de place dans le tableau. La paire 5<sup>ème</sup>

sur la liste devient tête de série numéro 4 et change de place dans le tableau. La place laissée vacante est prise par la première équipe en liste d'attente ou, dans le cas d'un tableau avec qualifications, par l'équipe ayant terminé 3<sup>ème</sup> du tableau de qualifications.

#### **5.10.5 Précisions supplémentaires**

- Si une paire est tenue de payer les taxes d'inscription et qu'elle s'y refuse, le désistement sera alors considéré comme une absence non-motivée au sens du [Catalogue d'amendes/de sanctions de Swiss Tennis Padel](#) et pourra de ce fait engendrer des sanctions potentielles.
- Dans un tournoi qui ne comprend que 4 équipes, dans le cas d'un désistement non remplacé, le tournoi pourra quand même avoir lieu et restera officiel.

#### **5.11 Wild Cards (WC)**

- Pour les tournois P500 et P1000, deux wild-cards (2 équipes) au maximum par tableau sont possibles. Elles sont attribuées sur demande écrite à Swiss Tennis Padel avant la date limite d'inscription.
- Pour les tournois P100 Ladies, une wild-card (1 équipe) au maximum par tableau est possible. Elle est attribuée sur demande écrite à Swiss Tennis Padel avant la date limite d'inscription.

## **6. Organisation et déroulement du tournoi**

### **6.1 Responsable du tournoi**

Le club organisateur désigne un responsable du tournoi, et un suppléant en cas d'absence ou d'indisponibilité.

Le responsable du tournoi n'est pas autorisé à participer au tournoi dont il est responsable.

Le responsable du tournoi est en charge de l'administration, de l'organisation et du déroulement réglementaire du tournoi. Il répond envers Swiss Tennis Padel de l'obligation de présenter des comptes et du devoir de faire rapport conformément aux clauses du présent règlement, du RL et des directives de Swiss Tennis.

Parmi les missions principales dévolues au club organisateur et à son responsable de tournoi figurent, entre autres :

- Fixer la date du tournoi et la date limite d'inscription
- Fixer le montant des droits d'inscription des joueurs.euses
- Déterminer les balles utilisées, la formule sportive et le format de jeu
- Arrêter la liste des paires admises à participer
- Procéder au tirage au sort et définir les horaires de matches

- Avertir les participants que le plan de jeu est en ligne
- Veiller au bon déroulement de la compétition
- Prendre toute mesure jugée utile pour assurer, dans le temps imparti, la bonne marche du tournoi jusqu'à son achèvement
- Dans le cas où le tournoi ne peut pas aller jusqu'à son terme et qu'un prize money a été annoncé, prévoir le partage des prix en tenant compte des paires restant en course et de l'état d'avancement du tournoi
- A l'issue du tournoi, enregistrer les résultats dans un délai de 48h maximum

## 6.2 Installations

Les compétitions de padel homologuées par Swiss Tennis Padel se disputent exclusivement sur des installations de padel conformes aux exigences réglementaires notamment en ce qui concerne les dimensions des courts et, si le tournoi a lieu en intérieur, la hauteur de jeu au-dessus du terrain, tel que mentionné dans le document « [Règles du jeu](#) » de Swiss Tennis Padel. Sur ce dernier point, il est recommandé de disposer idéalement d'une hauteur sous plafond de 7 mètres minimum en tout endroit du terrain. Lors de l'annonce du tournoi, l'organisateur du tournoi devra spécifier les caractéristiques de ses installations.

## 6.3 Balles

Il n'y a pas de recommandation spécifique sur les balles à utiliser. La marque des balles utilisées devra en revanche être précisée par l'organisateur lors de l'annonce du tournoi.

Concernant les changements de balles, pour les tournois de niveaux P300 / P500 / P1000, des balles neuves doivent être utilisées pour chaque rencontre du tableau principal (hors matches de classement). Pour les tournois de niveaux P20 / P50 / P100 / P200 ainsi que pour l'ensemble des matches de classement, on ne pourra pas utiliser des balles ayant déjà servi plus de 2 rencontres.

## 6.4 Echauffement

La période d'échauffement des joueurs.euses ne peut excéder 5 minutes:

- avant une partie;
- après une interruption de plus de 20 minutes;
- après déplacement d'une partie interrompue de l'extérieur en salle, ou inversement.

## 6.5 Coaching

Le coaching est autorisé selon les règles générales suivantes communes à l'ensemble des épreuves :

- Le coach doit impérativement être licencié de Swiss Tennis Padel
- Un coach peut conseiller plusieurs paires participant au tournoi ou au championnat
- Un coach ne peut dispenser ses conseils que pendant les temps de repos, et uniquement pendant les temps de repos.
- Le coach ne doit en aucun cas intervenir lors de discussions / litige entre joueurs.euses
- En cas de comportement répréhensible de la part du coach, le code de conduite s'applique, de fait, à la paire qu'il conseille (cf. Art. 6.9).
- Afin de pouvoir conseiller ses joueurs.euses lors d'une partie, le coach doit se

présenter et se signaler à l'organisateur avant le début de la partie.

## 6.6 Arbitre

Pour l'ensemble des tournois, les matches se jouent sans arbitre. Swiss Tennis Padel aspire à ce que toutes les parties se jouent avec respect et fair-play en suivant sa charte sportive « [Esprit Padel](#) ».

## 6.7 Présence d'une équipe, retards

- Les équipes qui se sont inscrites à un tournoi et qui ont été acceptées par l'organisateur sont tenues d'y participer.
- Une équipe (à savoir les 2 joueurs.euses de l'équipe) est considérée en retard si elle ne se présente pas à l'organisateur du tournoi au maximum 15 minutes après l'heure fixée pour sa partie.
- Le responsable du tournoi peut décider de disqualifier les équipes qui se sont présentées en retard.
- Dans le cas d'une formule sportive avec groupes, les paires en retard sont considérées absentes pour le match concerné mais pas pour tous les matches du groupe.
- Dans le cas d'un tableau, les paires en retard sont considérées W.O. mais peuvent néanmoins disputer les matches de classement ou le tableau de consolation.

## 6.8 Conditions météorologiques

Si le tournoi se déroule en extérieur, c'est au club organisateur de décider si le tournoi peut effectivement avoir lieu en fonction des conditions de pluie et / ou de chaleur extrême.

## 6.9 Comportement des joueurs.euses et des personnes d'accompagnement

- Les joueurs.euses sont tenu.e.s de se soumettre aux recommandations et aux instructions du responsable du tournoi. En cas de divergences d'opinion, tous les efforts doivent être entrepris pour obtenir un arrangement à l'amiable. Si cela n'est pas possible, c'est le responsable du tournoi qui tranche.
- Les joueurs.euses sont tenu.e.s de respecter le code de conduite établi par Swiss Tennis dans le document [Code of Conduct](#).
- Ainsi, les directives de Swiss Tennis sont applicables en ce qui concerne notamment le comportement des joueurs.euses selon le [Catalogue d'amendes/de sanctions de Swiss Tennis Padel](#). En cas de violation des comportements définis dans ce document, les amendes et sanctions correspondantes sont applicables.
- De la même manière, les proches des joueurs.euses, ainsi que les accompagnateurs et les coaches sont aussi tenus de respecter le code de conduite établi par Swiss Tennis dans le document [Code of Conduct](#).

#### 6.10 Engagement d'une partie, abandon en cours de partie (W.O.)

- Une partie est considérée comme engagée dès le début de la période d'échauffement.
- Si une équipe refuse d'engager une partie d'un tournoi, cette partie est alors perdue pour cette équipe par W.O. Elle est de la sorte irrévocablement éliminée de l'épreuve, indépendamment du mode adopté pour le tournoi.
- Si une équipe abandonne une partie en cours de jeu, la partie est alors déclarée perdue pour cette équipe par W.O. Elle pourra cependant disputer les parties suivantes dans les tournois comportant des groupes ou des matches de classement. Elle comptabilisera ainsi ses points selon les résultats de ses parties suivantes.
- Une partie engagée ne peut être interrompue prématurément qu'en cas de blessure grave ou pour une autre raison impérative, et ce uniquement avec l'accord du responsable du tournoi.
- Les W.O. non justifiés sont considérés comme des absences non motivées au sens du [Catalogue d'amendes/de sanctions de Swiss Tennis Padel](#) et peuvent de ce fait engendrer des sanctions potentielles.
- Dans tous les cas de figure, une paire ne disputant aucun match du tournoi ne sera pas classée et ne figurera pas dans l'état de résultats.
- Il est aussi rappelé que toute paire inscrite à un tournoi officiel a l'obligation de disputer l'ensemble des parties demandées par l'organisateur, y compris les éventuels matches de classement.

#### 6.11 Plaintes éventuelles

- Tout.e joueur.euse a le droit de déposer un protêt en cas d'infractions au règlement, ou de soulever d'autres objections relatives à l'organisation ou au déroulement du tournoi.
- Les protêts survenant avant le début du tournoi (contre les têtes de série, la composition des groupes/tableaux et la manière d'établir l'ordre des jeux) doivent être communiqués au responsable du tournoi immédiatement après leur prise de connaissance, et dans tous les cas avant le premier match du tournoi. Le responsable du tournoi tranche sans appel.
- Les protêts survenant après la fin du tournoi doivent être envoyés par mail à l'organisateur du tournoi et à Swiss Tennis Padel à l'adresse mail suivante : [info@swisstennis-padel.ch](mailto:info@swisstennis-padel.ch), en indiquant l'état de fait et la violation du règlement. Une semaine après la fin du tournoi, aucun protêt ne sera accepté.
- Les décisions relatives au refus de protêts peuvent faire l'objet d'un recours.

#### 6.12 Recours en cas de litige

Dans le cas d'une plainte ou d'un protêt refusé, d'un conflit sportif ou d'un acte répréhensible survenant au cours d'une compétition, un recours peut être formulé selon les prescriptions du [ROJ](#) de Swiss Tennis.s

### 6.13 Prize money / Prix

- Il est rappelé que seules les épreuves Actif peuvent être dotées financièrement.
- Les tournois de niveau P500 / P1000 et certains tournois P100 Ladies offrent du Prize Money financé partiellement ou entièrement par Swiss Tennis Padel.
- Pour les tournois Actif de niveaux P20 / P50 / P100 / P200 / P300, c'est à l'organisateur de définir librement s'il souhaite ou non doter son tournoi de Prize Money.
- Tout prix annoncé doit être distribué, quels que soient le nombre et le classement des paires engagées.
- Si le tournoi ne va pas jusqu'à son terme, les prix doivent être partagés entre les paires restant en course, en tenant compte de l'avancement du tableau.
- L'organisateur peut décider de ne pas distribuer le prix à une paire qui ne dispute pas sa chance jusqu'à la fin du tournoi (match de classement), à la condition toutefois que ce tournoi ait eu lieu dans les délais fixés par le calendrier.
- Toute paire dont l'un.e des joueurs.euses est reconnu.e blessé.e à l'issue d'une partie qu'elle a gagnée, qu'elle soit ou non remplacée pour la suite du tournoi, doit se voir remettre le prix auquel elle peut prétendre du fait de sa victoire.
- Dans tous les cas spéciaux, le Club organisateur tranche sans appel.

## 7. Nombre de points et classement / ranking

### 7.1 Principes généraux

- Le classement sert à renseigner sur le niveau des joueurs.euses selon leurs résultats en tournois. Le classement a pour but d'assurer un système de compétition équilibré et adapté à tous.
- Un classement séparé est établi pour les catégories :
  - Actif Messieurs
  - Actif Dames
  - 35+ Messieurs
  - 35+ Dames
  - 45+ Messieurs
  - 45+ Dames
  - U12 Open
  - U14 Open
  - U16 Open
  - U18 Open

- Dans ce classement, les points des tournois P20 / P50 / P100 / P200 / P300 / P500 / P1000 sont additionnés. Le classement est constitué de la somme des points des 10 meilleurs tournois (les 10 résultats ayant rapporté le plus de points) lors des douze (12) derniers mois.
- Les tournois internationaux ne sont, pour l'instant, pas pris en compte dans le calcul des différents classements.
- Les joueurs classés internationalement (FIP) pourront être classés têtes de série, même sans être classés au niveau national.
- Le classement est calculé sur un rythme hebdomadaire après chaque semaine de tournoi et publié sur le site de Tournament Software.
- Lors de chaque tournoi, selon sa catégorie, il y a des points au classement à gagner. La catégorie (par exemple P100) reflète le nombre maximum de points à gagner par le vainqueur du tournoi. La répartition des points pour les autres paires se fait au moyen d'un tableau dégressif qui permet de gagner plus de points en fonction du nombre de paires inscrites (voir le document [Attribution des Points – Tournois 2026](#) pour plus de détails).
- Les points gagnés par un joueur homme dans les catégories de tournois Messieurs, Open et Mixte, comptent dans le ou les classements Messieurs (selon le cas, Actif, 35+ ou 45+).
- Les points gagnés par une joueuse femme dans les catégories de tournois Dames, Open et Mixte, comptent dans le ou les classements Dames (selon le cas, Actif, 35+ ou 45+).

## 7.2 Tournois de catégorie Juniors

- Les points gagnés dans les différentes catégories Junior ne comptent que pour les classements Juniors spécifiques.

Exemple : Si un joueur ou une joueuse joue un tournoi Junior U18, les points gagnés compteront uniquement pour le classement U18 Open.

## 7.3 Tournois de catégorie 35+ et 45+

- Les points gagnés dans les catégories 35+ ou 45+ ne comptent que pour le classement spécifique de ces catégories.

Exemple : Si un joueur joue un tournoi 35+ Messieurs, les points gagnés compteront uniquement pour le classement 35+ Messieurs

## 7.4 Tournois de catégorie Actif

- Les points gagnés dans la catégorie Actif par un.e joueur.euse répondant à la classe d'âge Actif (entre 18 et 35 ans) ne comptent que pour le classement Actif, Actif Messieurs ou Actif Dames.
- Les points gagnés dans la catégorie Actif par un.e joueur.euse Junior comptent pour le classement Actif (Actif Messieurs ou Actif Dames) et aussi pour le classement

Junior spécifique à sa catégorie d'âge (U12, U14, U16 ou U18)

Exemple 1 : si un joueur Junior U18 joue un tournoi Actif, les points gagnés lors de ce tournoi compteront dans le classement Actif Messieurs ET dans le classement U18 Open.

Exemple 2 : si une joueuse Junior U16 joue un tournoi Actif, les points gagnés lors de ce tournoi compteront dans le classement Actif Dames ET dans le classement U16 Open.

- Les points gagnés dans la catégorie Actif par un.e joueur.euse répondant à la classe d'âge 35+ ou 45+ comptent pour le classement Actif (Actif Messieurs ou Actif Dames) et aussi pour le classement spécifique à sa catégorie d'âge, 35+ (35+ Messieurs ou 35+ Dames) ou 45+ (45+ Messieurs ou 45+ Dames)

Exemple 1 : si une dame 45+ joue un tournoi Actif (Dames, Open ou Mixte), les points gagnés lors de ce tournoi compteront dans le classement Actif Dames ET dans le classement 45+ Dames.

Exemple 2: si un homme 35+ joue un tournoi Actif (Messieurs, Open ou Mixte), les points gagnés lors de ce tournoi compteront dans le classement Actif Messieurs et dans le classement 35+ Messieurs

## 7.5 Amendes/Sanctions éventuelles

Les joueurs.euses ayant disputé au moins un match et déclarant forfait pour la suite du tournoi, gagneront les points correspondant au stade atteint, mais encourront une éventuelle sanction selon les dispositions du [Catalogue d'amendes/de sanctions de Swiss Tennis Padel](#).

En revanche, aucun match disputé : 0 point pour le classement.

## 7.6 Attribution des points par niveau de tournoi

Les points que rapportent les différents tournois, en fonction du niveau et du nombre de paires participantes, sont détaillés dans le document [Attribution des Points – Tournois 2026](#).